



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE
DIRECTION DE PROTECTION DES MINEURS**

A votre attention :

Cher monsieur,

Je suis Mme YVETTE BERTRAND, commissaire divisionnaire, chef de la Brigade de protection des mineurs (BPM), je vous contacte peu après une Saisie informatique de la Cyber-infiltration (autorisée, notamment en matière de pédopornographie, pédophilie, Cyber Pornographie, exhibitionniste, trafic sexuelle depuis 2009) pour vous informer que vous faites l'objet de plusieurs Poursuites Judiciaires en vigueur :

- _ La pédopornographie
- _ La pédophilie
- _ L'exhibitionniste
- _ La Cyber pornographie
- _ Le trafic sexuelle

Pour Votre information, La loi de mars 2007 aggrave les peines lorsque les Propositions, les agressions sexuelles ou les viols ont pu être commis En recourant à internet et vous avez commis les infractions après avoir Été ciblé sur internet (site d'annonce), puis pendant des échanges Mails (Messagerie Instantanée) avec plusieurs mineurs, les photos dénudées de Vous que vous envoyez aux mineurs ont été enregistrés par notre cyber Gendarme et constituent les preuves de vos infractions.

Vous êtes prié de vous faire entendre par mail en nous écrivant vos justifications pour qu'elles soient mises en examen et vérifiées afin d'évaluer les sanctions, cela dans un délai strict de 24 heures. Passé ce délai nous nous verrons dans l'obligation de transmettre notre rapport à **Mme Myriam Quemener**, procureur adjoint au tribunal de grande instance de Créteil et spécialiste de cybercriminalité pour établir un mandat d'arrêt à votre encontre, le transmettre à la Gendarmerie la plus proche de votre lieu de résidence pour votre arrestation et vous fiché comme délinquant sexuel, transmettre votre dossier à plusieurs chaînes de télévision nationale d'information pour une diffusion ou votre famille, vos proches et toutes la France entière verront ce que vous faites devant votre ordinateur.

Maintenant vous êtes prévenu.

Cordialement,

**Mme. YVETTE BERTRAND, Commissaire Divisionnaire,
Chef de la brigade de protection des mineurs (BPM)**

**DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE
BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS
Adresse: 12 QUAI DE GESVRES 75004 Paris**